

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CINQ NOUVELLES PRESTATIONS DU SCAN DANS LE GUICHET UNIQUE

Dès le 1^{er} septembre 2015, cinq nouvelles prestations du SCAN sont disponibles dans le Guichet Unique des collectivités publiques neuchâtelaises (www.guichetunique.ch). Avec ces développements, le SCAN vise à mieux servir ses clients internautes, à simplifier ses processus, mais aussi à remplir l'objectif qui lui est donné par le Conseil d'État dans son mandat de prestations, soit de mettre toutes ses prestations administratives principales dans le Guichet Unique pour fin 2016.

Ces nouvelles prestations sont les suivantes:

- **Visualisation de son compte débiteurs et de ses factures** (avec possibilité de réimpression des factures)
- **Demande d'échange du permis de conduire bleu en permis carte de crédit**
- **Demande d'un permis de conduire international**
- **Annonce de perte ou de vol de son permis de conduire**
- **Gestion de ses données personnelles utilisées par le SCAN** (cette prestation permet de gérer ses adresses, courriels et téléphones, transmettre son numéro de compte pour un remboursement, demander le groupage de ses véhicules sur une seule facture de taxe et connaître sa situation e-Facture).

Quelles prestations du SCAN existent déjà dans le Guichet Unique ?

Par le Guichet Unique, le conducteur ou élève-conducteur neuchâtelois peut déjà: faire une demande de permis d'élève-conducteur, prendre un rendez-vous pour son examen pratique, prendre ou déplacer ses rendez-vous d'expertise, consulter sa taxe automobile et ses évolutions, acheter un numéro de plaque et consulter qui est le détenteur d'un numéro de plaque.

Quelles sont les prochaines prestations du SCAN qui vont être ajoutées dans le Guichet Unique ?

Fin 2015, les prestations suivantes seront ajoutées dans le Guichet Unique: changement de véhicules, immatriculation en plaque interchangeable, immatriculation sur nouvelle plaque ou plaque déposée, annonce de changement d'assurance, commande de plaque en remplacement d'une plaque usée ou de mauvais format et annonce de perte ou de vol de plaque ou du permis de circulation.

Quels sont les avantages des prestations en ligne ?

Toutes ces prestations sont ou seront réalisables **depuis son domicile, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**. Les clients sont guidés et peuvent si nécessaire imprimer à domicile les documents nécessaires à envoyer au SCAN. À noter qu'ils peuvent aussi **imprimer gratuitement l'affranchissement postal** ! Le Guichet unique permet également de suivre les différentes étapes du traitement de son dossier.

On retrouve bien entendu toutes les prestations du SCAN sur son site Internet, www.scan-ne.ch, avec des explications complémentaires et des liens directs sur les prestations qui existent dans le Guichet Unique. Exemple pour le permis international: www.scan-ne.ch/permisinternational.

Nous tenons à relever que le canton de Neuchâtel, avec son Guichet Unique et sa base de données centrale des habitants, fait partie des cantons les plus avancés en Suisse en matière de e-gouvernement.

La Chaux-de-Fonds, le 03.09.2015.

Pour tous renseignements complémentaires :

Philippe Burri, directeur du SCAN, 079 624 45 71, philippe.burri@ne.ch